

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

Séance du 26 mars, 1863.

Présidence de M. Paul SAUZET.

M. Jourdan soumet à l'examen de l'Académie un squelette de *Gorille*, acquis récemment par la ville et qui doit être placé dans la galerie de zoologie. Le professeur explique que cet animal est regardé par les naturalistes comme intermédiaire entre le Gibbon et le Chimpanzé. Sa hauteur, à l'âge adulte, approche de deux mètres ; le volume des os est en rapport avec la taille, et il est facile de reconnaître que la force musculaire de ce singe devait être considérable. Les bras sont développés d'une manière analogue à ceux du Chimpanzé, mais moins longs proportionnellement que ceux du Gibbon et de l'Orang-outang. Par suite de cette conformation, il serait impossible à l'homme de lutter avantageusement contre le Gorille.

Cette espèce de singe a été découverte au Gabon, cette partie de l'Afrique, voisine de la Guinée, que d'intrépides voyageurs explorent avec tant de dévouement et de zèle pour la science.

C. F.

Séance du 14 avril 1863.

Présidence de M. Paul SAUZET.

Le scrutin est ouvert pour l'élection d'un membre de la Commission scientifique de publication, en remplacement de M. le docteur Rougier, décédé.

M. Lecoq est élu.